



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 DÉCEMBRE 2024 – 19 H 30
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. **AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1 Avis de motion / Règlement numéro 12700-2024 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2025
 - 3.2 Dépôt du projet de Règlement numéro 12700-2024 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2025
 - 3.3 Adoption du Règlement numéro 12660-2024 abrogeant le Règlement 12480-2024 concernant la création d'une réserve financière pour la vidange des étangs aérés et la disposition des boues
 - 3.4 Adoption du Règlement numéro 12670-2024 concernant la création d'une réserve financière pour défrayer les dépenses liées aux avantages sociaux futurs
 - 3.5 Adoption du Règlement numéro 12680-2024 décrétant un emprunt maximal de 209 975 \$ pour l'acquisition du lot 4 743 572 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf
 - 3.6 Adoption du Règlement numéro 12690-2024 décrétant un emprunt pour la réfection de l'infrastructure des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial de la rue Boilard et l'affectation d'un montant de 291 863 \$ des soldes disponibles des règlements d'emprunt 11040-2015, 11790-2019, 11930-2019, 11993-2019, 11290-2017, 11940-2019, 11995-2020 et 12170-2021 en vue de financer une dépense de 3 576 273 \$
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier